



Enfant majeur handicapé et responsabilité parental.

Par **loule1313**, le **18/09/2008** à **07:33**

Bonjour, mon petit frère est reconnu handicapé à 60%, il est âgé de 20 ans, il est illétré et il perçoit une pension tous les mois depuis peut. Etant majeur il n'a pas de tuteur legal mais il vit chez mon père. Recemment il a ouvert une dizaine de lignes telephoniques avec son compte bancaire dans la même semaine sans savoir pour quel raison et on ne c'est pas ce qu'il fait des telephones ainsi que de leur puces. Quand on essaye de lui parler il nous fuit et refuse la conversation. Ma question est la suivante; vu qu'il n'arrivera surement pas à payer l'ensemble de ces factures mon père risque t'il quelque chose? Est t'il responsable de mon frère si il n'est pas son tuteur legal en sachant que mon frère est handicapé est majeur?